

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
HAUT CHEMIN**

6, Rue Dalotte  
AVANCY  
57640 SAINTE-BARBE

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

03 87 77 04 06

**SEANCE DU 18 MARS 2014**

L'an deux mille quatorze, le 18 mars à 19 heures 00, le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre socioculturel de Sainte-Barbe, sous la présidence de Monsieur André HOUPERT.

**ETAIENT PRESENTS:**

<b>BURTONCOURT :</b>	HOUPERT André (T) MICHEL Daniel (S)
<b>CHARLEVILLE SOUS BOIS :</b>	LOSSON Jacqueline, CRIDELICH Jérôme (T)
<b>LES ETANGS :</b>	LEGENDRE Yves, REMION Jacky (T) GABRIELE Egidio (S)
<b>FAILLY:</b>	DALSTEIN Alain, TETERCHEN Roland (T) ROUY Pascal, ZIMMER Jean-Marie (S)
<b>GLATIGNY :</b>	STALLONE Victor (T) PAPA Roland (S)
<b>HAYES :</b>	BOURY Claude, KEIL André (T) GERONIMUS Gilbert (S)
<b>SAINT-HUBERT :</b>	HARAMBOURE Jean (T)
<b>SAINTE-BARBE :</b>	PERRIN Christian, SCHRECKLINGER Didier (T) BORNEMANN Gérard (S)
<b>SANRY LES VIGY :</b>	WAGNER Martine (S)
<b>SERVIGNY LES STE BARBE :</b>	CHRISTOPHE Jean-Louis, SIMON Nadia (T) STEC René (S)
<b>VIGY :</b>	MAIRE Danièle, GUILLIOT Anne-Laure, BOULANGER Hervé (T)
<b>VRY :</b>	POTIER Fabien (T)

**ABSENTS EXCUSES:**

<b>BURTONCOURT :</b>	FICHARD Isabelle (T)
<b>GLATIGNY :</b>	POZZOLI Catherine (T)
<b>SAINT-HUBERT :</b>	SALLERIN Roland (T)
<b>SANRY LES VIGY :</b>	STEMART André, BLAISE Philippe (T)
<b>VRY :</b>	KLEIN Michel (T)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Annie VIROT

**DC N°017/2014 COMPTE ADMINISTRATIF 2013.**

Délibérant sous la présidence de Madame Danièle MAIRE, 1ère vice-présidente, le Conseil Communautaire approuve le compte administratif 2013 dressé par le Président, M. André HOUPERT.

Décision prise à l'unanimité (Monsieur HOUPERT n'ayant pas pris part au vote).

**DC N°018/2014 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET OM**

Délibérant sous la présidence de Madame Danièle MAIRE, 1ère vice-présidente, le Conseil Communautaire approuve le compte administratif OM 2013 dressé par le Président, M. André HOUPERT.

Décision prise à l'unanimité (Monsieur HOUPERT n'ayant pas pris part au vote).

**DC N°019/2014 COMPTE DE GESTION 2013.**

Le Conseil Communautaire, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion pour 2013, dressé par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DC N°020/2014 COMPTE DE GESTION 2013 BUDGET OM.**

Le Conseil Communautaire, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion budget OM pour 2013, dressé par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DC N°021/2014 AFFECTATION DU RESULTAT 2013**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ce jour,

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013  
Constatant que le compte administratif présente :

**♦ Un excédent de fonctionnement de 24.298,56 €**

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

III) Résultat de l'exercice	- 3.258,42
JJJ) Résultat antérieur reporté	+ 27.556,98
KKK) Résultat à affecter	+ 24.298,56
LLL) Solde d'exécution d'investissement (besoin de financement)..... (excédent de financement).....	+ 14.572,61
MMM) Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement..... Excédent de financement.....	5.000,00
F) Besoin de financement	/
DECISION D'AFFECTATION 25)AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement.....	/
26)REPORT EN FONCTIONNEMENT R002.....	24.298,56

**DC N°022/2014 AFFECTATION DU RESULTAT 2013 BUDGET OM.**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 budget OM ce jour,

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.  
Constatant que le compte administratif OM présente :

◆ **Un excédent de fonctionnement de 967,05 €**

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

NNN) Résultat de l'exercice	- 22.467,26
OOO) Résultat antérieur reporté	+ 23.434,31
PPP) Résultat à affecter	+ 967,05
QQQ) Solde d'exécution d'investissement (besoin de financement)..... (excédent de financement).....	+ 231,02
RRR) Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement..... Excédent de financement.....	
F) Besoin de financement	/
DECISION D'AFFECTATION	
27)AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement.....	/
28)REPORT EN FONCTIONNEMENT R002.....	+ 967,05

**DC N°023/2014 FIXATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT  
POUR LA COMMUNE DE SERVIGNY LES STE BARBE.**

Le Président informe le conseil communautaire de la nécessité de modifier la délibération N°044/2013 en date du 21 novembre 2013 relative à la fixation des tarifs de la redevance d'assainissement pour la commune de Servigny-les-Sainte-Barbe en raison de la redevance demandée par Haganis en contre partie du traitement des eaux usées.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré par 20 voix pour et 2 abstentions

Fixe le tarif de la redevance d'assainissement pour la commune de Servigny-les-Sainte-Barbe à 0,75 € /m3 pour 2014.

**DC N°024/2014 AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE  
D'OUVRAGE RELATIVE A LA REALISATION D'UNE ETUDE GLOBALE  
D'ASSAINISSEMENT.**

Le Président informe le conseil communautaire qu'un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation d'une étude globale d'assainissement a été signé entre la commune de Saint-Hubert et BEPG à Villers les Nancy. Il précise que ce marché doit faire l'objet d'un transfert à la Communauté de Communes du Haut Chemin compétente en matière d'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le conseil communautaire après avoir pris connaissance du projet d'avenant et en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer l'avenant N°1 au marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation d'une étude globale d'assainissement avec BEPG.

**DC N° 025/2014 DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE POUR L'ETUDE GLOBALE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT A SAINT-HUBERT.**

Le Président présente au conseil communautaire le dossier de demande de subvention concernant l'étude globale du système d'assainissement à Saint-Hubert pour un montant 21.041,60 € HT.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Le financement espéré se présente comme suit :

- Subvention AERM : 70 % de 21.041,60 € HT soit 14.729,12 €

La charge nette de la collectivité pourrait être couverte par des fonds libres ou un emprunt.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le plan de financement exposé ci-dessus.

S'ENGAGE à effectuer ces travaux et à assurer la couverture financière à la charge de la collectivité.

**DC N°026/2014 CONVENTION POUR COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUES (DEEE).**

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de signer une nouvelle convention avec OCAD3E, organisme coordonnateur pour la collecte sélective des D3E

Cette convention aura une prise d'effet anticipée au 1<sup>er</sup> octobre 2014 afin que l'état trimestriel du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 ne soit rattaché qu'à une seule convention

Le conseil communautaire, à l'unanimité

ACCEPTTE le renouvellement de la convention avec OCAD3E au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

AUTORISE le président à signer ce document.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR RESEAU FTTH.**

Le Président propose au Conseil Communautaire de reporter ce point lors d'un prochain Conseil Communautaire.

Pour extrait conforme,  
AVANCY, le 19 mars 2014

Le Président,  
André HOUPERT.

